



Initiative « Economics of  
Land Degradation » :  
**Rapport à l'intention des  
responsables et  
décideurs politiques**



**Récolter les bénéfices économiques  
et environnementaux de  
la gestion durable des terres**



**Version originale en Anglais édité et coordonné par:**

Naomi Stewart (UNU-INWEH) and Hannes Etter (GIZ)

**Auteurs principaux:**

Stacey Noel (SEI-Afrique), Friederike Mikulcak (Initiative ELD – consultant),  
Naomi Stewart (UNU-INWEH), and Hannes Etter (GIZ)

**Éditeur (Français):**

Barbara AL Johnson

**Évaluateur externe:**

Mark Reed (Birmingham City University)

Ce rapport a été publié avec le soutien des organisations partenaires de l'Initiative ELD et la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH pour le Ministère allemand fédéral pour la Coopération Économique et le Développement (BMZ).

**Photographies:**

Natalie Pereyra-Grünhagen/GIZ (pg. 9);  
Oliver Hoelcke/GIZ (pg. 19); Friederike Mikulcak (pg. 23);  
Climate Media Factory (pg. 10–12)

**Conception visuelle:** MediaCompany, Bonn Office

**Mise en page:** kipconcept GmbH, Bonn

**ISBN:** 978-92-808-6074-0

**Pour un complément d'informations ou soumettre des commentaires, veuillez contacter:**

Secrétariat de l'Initiative ELD  
info@eld-initiative.org  
Mark Schauer  
c/o Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH  
Friedrich-Ebert-Allee 36  
53113 Bonn, Allemagne

**Remerciements:**

Ce rapport se fonde et est complémentaire du rapport de l'Initiative ELD *The Value of Land* (2015). Tous les sujets abordés ci-dessous sont traités plus en détail dans ce rapport ainsi que dans d'autres publications de l'Initiative ELD (*Scientific Interim Report: The rewards of investing in sustainable land management* (2013), *Business Brief: Opportunity Lost. Mitigating risk and making the most of your land assets* (2013), *Land degradation. Less favoured lands and the rural poor: A spatial and economic analysis* (2014), *User Guide: A 6+1 step approach to assess the economics of land management* (2015), et dans des études de cas réalisées en Jordanie, au Mali, au Soudan, en Éthiopie et au Botswana). Toutes les publications de l'Initiative ELD sont disponibles sur [www.eld-initiative.org](http://www.eld-initiative.org).

Des contributions supplémentaires ont également été apportées par **Richard Thomas** (CGIAR), **Louise Baker** (UNCCD), **Utchang Kang** (UNCCD), **Christina Seeberg-Elverfeldt** (BMZ), **Nicola Favretto** (UNU-INWEH), et **Walter Engelberg** (GIZ).

**Citation:**

ELD Initiative. (2015). Rapport à l'intention des responsables des orientations politiques/décideurs: Récolter les fruits économiques et environnementaux de la gestion durable des terres. Disponible sur: [www.eld-initiative.org](http://www.eld-initiative.org).

# **Rapport à l'intention des responsables et décideurs politiques**

**Récolter les bénéfices économiques et  
environnementaux de la gestion durable des terres**

Septembre 2015

[www.eld-initiative.org](http://www.eld-initiative.org)

## Sigles et acronymes

<b>CGIAR</b>	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
<b>ELD</b>	Economics of Land Degradation (Initiative)
<b>UE</b>	Union européenne
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>GM</b>	Mécanisme mondial du CNULCD
<b>MOOC</b>	Cours en ligne ouvert et massif
<b>REDD</b>	Programme des Nations unies pour la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts
<b>ODD</b>	Objectifs de développement durables
<b>GDT</b>	Gestion durable des terres
<b>CNULCD</b>	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
<b>CCNUCC</b>	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
<b>USD</b>	Dollar américain
<b>RMETC</b>	Étude mondiale des approches et des technologies de conservation

## Avant-propos

Nous sous-estimons systématiquement la valeur des ressources naturelles limitées comme les terres, si bien que leur prix sur le marché mondial est souvent nettement inférieur à leur valeur réelle pour la société. Ce comportement économique signifie qu'on a trop exploité et qu'on exploite encore trop les terres et que, ce faisant, nous dégradons ce bien des plus précieux dans de dangereuses proportions. À l'échelle mondiale, 52% des terres utilisées à des fins agricoles sont affecté modérément ou gravement par la dégradation des terres et des sols, un phénomène répandu dans le monde entier. Selon des estimations récentes de l'Initiative Economics of Land Degradation (ELD), les pertes de services écosystémiques dues à la dégradation des terres coûtent annuellement de 6,3 à 10,6 mille milliards d'USD. Tous les habitants de la planète en souffrent indirectement mais la dégradation des terres a un impact direct sur la nourriture et les moyens de subsistance de 1,4 milliard de personnes – à savoir les pauvres des zones rurales.

Il est essentiel de mieux comprendre la valeur économique totale des terres pour la société et d'aligner les politiques sur cette réalité pour assurer le développement durable de l'environnement et de l'économie. Avec une population mondiale qui devrait atteindre au moins 9,7 milliards de personnes en 2050, les pressions sur la nourriture, l'eau et l'énergie seront amplifiées. De plus, il y aura une accélération de la concurrence croissante pour des ressources en diminution, aggravées par une augmentation des effets du changement climatique, l'instabilité et même des conflits liés aux ressources. Aller au-delà des considérations habituelles, trouver des compromis et déterminer l'accès aux ressources limitées vont être des questions stratégiques clés au cours des décennies à venir. Ne

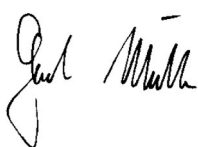
pas comprendre ce que les terres offrent réellement signifie que le prix à payer en termes d'incertitude et de vulnérabilité futures sera énorme.

Ce rapport à l'intention des responsables des politiques montre que la gestion durable des terres peut être rentable à tous les échelons et en peu de temps. Un effort concerté pour augmenter l'adoption des pratiques de gestion durable contribuerait à la réalisation d'un certain nombre d'objectifs de développement durable (ODD) après 2015 et à soutenir l'engagement du G7 à sortir 500 millions de personnes des pays en développement de la faim et à la malnutrition d'ici 2030.

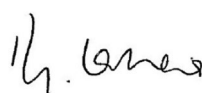
L'adoption de pratique de gestion durable des terres permettrait d'accroître la production agricole de 1,4 mille milliards d'USD. Par exemple, une analyse coûts-bénéfices sur la mise en œuvre de pratiques agroforestières et de la gestion durable des terres réalisée par l'Initiative ELD au Mali a montré un retour sur investissement pour chaque dollar investi de 13 USD. Par ailleurs, la gestion durable des terres améliore la gestion des stocks de carbone ce qui peut créer une valeur jusqu'à 480 milliards de dollars US par an et améliorer la sécurité alimentaire et hydrique. L'adoption et la mise en œuvre de ces pratiques peuvent donc contribuer de façon significative à l'adaptation aux changements climatiques à l'atténuation de ses effets, et au bout du compte aideraient à atteindre l'objectif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) de limiter à moins de 2°C l'augmentation moyenne des températures.

Pour tirer parti de ces opportunités, les résultats de l'Initiative ELD nécessitent l'adoption de politiques audacieuses. Il sera nécessaire de soutenir

les conditions économiques, les conditions d'habilitation et les conditions institutionnelles. Ce rapport à l'intention des responsables politiques montre ce qui peut être fait et comment l'évaluation complète du capital naturel peut appuyer les différents processus décisionnels.



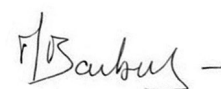
**Dr. Gerd Müller**  
*Ministre  
Ministère allemand  
fédéral pour la  
Coopération Économique  
et le Développement*



**Daniel Calleja**  
*Directeur général  
de l'environnement,  
Commission européenne*



**Dr. Shin Won-Sop**  
*Ministre,  
Service coréen des forêts,  
République de Corée*



**Monique Barbut**  
*Secrétaire exécutive,  
Convention des Nations  
unies sur la lutte contre  
la désertification*

# Table des matières

	Sigles et acronymes .....	4
	Avant-propos .....	5
	Table des matières .....	7
<b>Chapitre 1</b>	Introduction .....	8
	Pourquoi estimer la valeur des terres? .....	9
	Faits et chiffres clés .....	10
<b>Chapitre 2</b>	Orientation pratique: Quelles actions entreprendre? .....	14
	Quelles sont les options politiques les plus efficaces? .....	14
	Quels sont les instruments politiques disponibles? .....	14
<b>Chapitre 3</b>	Recommandations: comment évaluer les services écosystémiques et éliminer les obstacles à l'action? .....	16
	La vraie valeur économique des terres: l'approche de l'Initiative ELD .....	16
	L'approche 6+1 .....	16
	Analyse de scénarios .....	17
	Comment éliminer les obstacles? Les conditions favorables et des recommandations .....	18
	<i>Les conditions monétaires: mobiliser des fonds</i> .....	18
	<i>Les conditions fiscales: la suppression d'incitations perverses et la création d'incitations favorables</i> .....	19
	<i>Les conditions techniques: déterminer les technologies de gestion durable des terres qui sont appropriées et pérennes</i> .....	20
	<i>Les conditions légales: l'attribution de droits de propriété</i> .....	21
	<i>Les conditions culturelles: comprendre les normes traditionnelles et la répartition des rôles entre les hommes et les femmes</i> .....	21
	<i>Les conditions politiques: Développement des capacités humaines et établissement de conditions pour une bonne gouvernance</i> .....	21
<b>Chapitre 4</b>	Conclusion .....	23
	Bibliographie .....	25

## Introduction

Compte tenu des chiffres relatifs à la dégradation continue et croissante des terres, des écosystèmes terrestres et de la productivité des terres, il est urgent de revoir les politiques actuelles et de définir clairement l'orientation d'actions futures de la gestion durable des terres. L'Initiative ELD offre une évaluation globale de de l'aspect économique de la dégradation des terres fondée sur les travaux réalisés par des chercheurs, des praticiens et des experts. L'évaluation a révélé qu'investir dans la gestion durable des terres n'as pas seulement des retombées économiques positives mais est crucial pour le bien-être des générations actuelles et futures. Dans le but d'encourager dans les processus de décision, l'intégration de la valeur économique des services des écosystèmes fournis par les terres l'Initiative ELD propose plusieurs approches dont les responsables et les décideurs politiques peuvent tirer parti avec succès.

Ce rapport de L'Initiative ELD, destiné aux responsables et décideurs politiques apporte des preuves de comment préserver des ressources devenant de plus en plus rares. Il présente également des outils pour promouvoir et garantir les richesses futures et le bien-être de l'homme grâce à la gestion durable des terres. Ce rapport souligne la nécessité de prendre en considération les bénéfices à long terme. Il se concentre sur des solutions pratiques ainsi que sur le contexte dans lequel la gestion durable des terres s'inscrit. Il vise à s'assurer que les bienfaits de la gestion durable des terres (p. ex., la croissance économique, la sécurité alimentaire, les moyens d'existence durables et la réduction des conflits liées aux ressources naturelles) sont réalisés à travers l'utilisation de méthodologies économiques solides d'évaluation. Ce rapport met également en relief le fait que la gestion durable des terres offre des bénéfices supplémentaires au niveau national à travers les obligations découlant d'autres accords multilatéraux sur l'environnement tels que la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNUCLD), par

exemple en atteignant la neutralité de la dégradation des terres, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et la Convention sur la diversité biologique (CDB).

Si les approches économiques suggérées – notamment les analyses coûts-bénéfices et la valeur économique totale – aident les responsables et les décideurs politiques à prendre des décisions en connaissance de cause en matière de dégradation des terres, la réalité des activités de terrain et des exigences doit également être prise en compte pour que la gestion durable des terres puisse véritablement être mise en œuvre. À cette fin, ce rapport propose une gamme d'instruments d'économie environnementale permettant potentiellement d'encourager tous les acteurs concernés à adopter et mettre en œuvre de façon efficace ces mesures.

*Remarque importante: pendant la deuxième phase de l'Initiative ELD, qui débutera en 2016, l'Initiative soutiendra activement les responsables et les décideurs politiques au moyen de plusieurs mécanismes: la prestation d'une formation sur l'évaluation économique des services écosystémiques; la réalisation d'études sur l'économie de la dégradation des terres au niveaux régionaux, nationaux et sous-nationaux; la mise à disposition de scénarios nationaux et des résultats économiques pour les services écosystémiques. Ceci inclura la mise en place de partenariats financiers visant à soutenir la mise en œuvre des meilleures techniques de gestion durable des terres, l'extension et la création de réseaux de partenariats, le renforcement des capacités à travers la formation des responsables et des décideurs politiques, le travail de proximité auprès des universités, et l'élaboration d'une trousse à outils automatisée pour l'intégration de l'économie de la dégradation des terres dans l'élaboration des politiques. L'Initiative ELD encourage tous les responsables et les décideurs politiques soucieux de récolter les fruits économiques et environnementaux de la gestion durable des terres à se joindre à ce réseau ou y rester*



## Pourquoi estimer la valeur des terres?

Des choix difficiles et de grande envergure devront être faits quant à l'utilisation et à la gestion des ressources. Les pressions sus-mentionnées, telles que l'augmentation de la population, une plus forte demande du consommateur et le changement climatique, vont mettre à l'épreuve et dégrader nos ressources naturelles, notamment les terres et les écosystèmes terrestres. La dégradation des terres met en danger les moyens d'existence de milliards de personnes et menace la durabilité future de la planète entière. Mais il ne s'agit pas d'une problématique isolée; elle est étroitement liée à la création d'emplois, la sécurité alimentaire, énergétique et hydrique, la migration et l'urbanisation, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, la concurrence économique et les conflits liés aux ressources.

Les gouvernements, les responsables et les décideurs politiques sont donc confrontés à une multitude de demandes qui pèsent sur des ressources limitées et ont besoin d'indicateurs communs pour comparer les diverses options. Ces indicateurs sont habituellement exprimés en termes monétaires. Toutefois, comme les terres fournissent une gamme de services écosystémiques qui ne s'exprime pas aisément en termes monétaires (par ex., des valeurs spirituelle et culturelle, la beauté des paysages), il convient de réévaluer la valeur totale des terres mesurée du point de vue de l'ensemble de la société.

Par exemple, l'Initiative ELD a procédé récemment à une analyse coûts-bénéfices au niveau régional pour déterminer le coût de l'épuisement des éléments nutritifs induits par l'érosion des terres cultivables dans 42 pays africains. Selon l'analyse l'épuisement des éléments nutritifs provoque la perte annuelle de plus de 280 millions de tonnes de céréales. Une analyse comparative des coûts de l'inaction et des coûts d'actions ayant pour objectif de diminuer l'épuisement des éléments nutritifs du sol à travers les pays a démontré les avantages de l'action. Les bénéfices de l'action sont d'environ 2,83 mille milliards ( $=10^{12}$ ) d'USD exprimés en termes de parité de pouvoir d'achat sur les 15 années à venir, ou 71,8 milliards ( $=10^9$ ) d'USD annuels pour les 42 pays ensemble. Donc, avec l'adoption des mesures contre l'érosion du sol et l'épuisement des éléments



nutritifs, l'économie des 42 pays concernés pourrait connaître une croissance annuelle moyenne de 5,31% sur 15 ans – une bonne occasion sur le plan économique, environnemental et social à saisir par tous les responsables et les décideurs politiques.

L'évaluation économique peut répondre aux questions sur les coûts sociaux et économiques de la dégradation des terres et les bénéfices d'investissements plus importants dans la productivité des terres. Ces réponses favoriseront encouragent l'adoption de scénarios gagnants-gagnants à long terme au lieu de la réalisation de gains à court terme. Lorsque les terres et leurs services écosystémiques sont évalués de manière globale, des politiques et moyens de financement appropriés peuvent être consacrés à la gestion des risques, à l'administration des terres et en fin de compte à la gestion durable des terres.

Les données fournies par des analyses économiques fiables rendent clairs les choix audacieux de politiques des sols à prendre dans les mois et les années à venir. La logique d'investir dans la gestion durable des terres et le soutien à sa mise en œuvre par une politique adaptée devient une évidence avec la valorisation économique totale des terres.

## Faits et chiffres clés



### La dégradation des terres

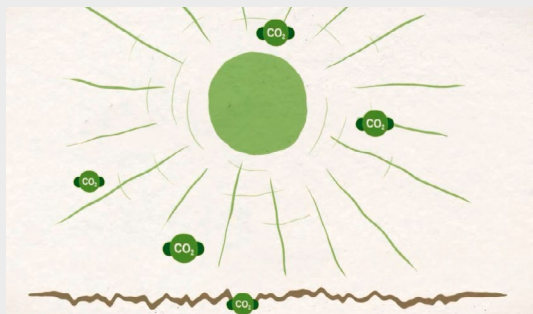
- La dégradation des terres a un effet négatif sur la disponibilité en eau, le taux de pauvreté, la sécurité alimentaire, la migration environnementale, l'égalité des droits entre les femmes et les hommes, la déforestation, la biodiversité et le changement climatique.
- À travers le monde environ 44% de tous les systèmes cultivés se situent en zone aride<sup>a</sup>. **Entre 10 à 20% des terres sont déjà dégradées**, soit l'équivalent de 6 à 12 millions de kilomètres carrés<sup>a</sup>. **Environ 52% des terres agricoles mondiales sont modérément ou gravement touchées par la dégradation des sols<sup>b</sup>.**
- 65% des zones arides sont des pâturages, ces zones sont mieux adaptées à des régimes de pâturage durables qu'à la production agricole. Toutefois, **entre 1900 et 1950, déjà, environ 15% des pâturages libres en zones arides ont été convertis en systèmes cultivés<sup>a</sup>.**



### Insécurité alimentaire

- 44% de la production alimentaire mondiale a lieu dans des zones arides en cours de dégradation. Chaque année **12 millions d'hectares de sol sont perdu à cause de la désertification et de la sécheresse**. Ces terres aurait pu produire 20 millions de tonnes de céréales<sup>c</sup>.
- Au cours des 25 prochaines années, la dégradation des terres pourrait réduire la productivité alimentaire mondiale de 12%, ce qui entraînerait une **augmentation de 30% du prix des aliments dans le monde<sup>c</sup>.**
- **Il faut investir immédiatement au moins 30 milliards d'USD annuellement dans l'agriculture** pour nourrir la population mondiale en croissance permanente. Sans une gestion durable des terres, cette somme devra être revue à la hausse<sup>b</sup>.
- L'impact prévu du changement climatique sur l'agriculture donne à penser qu'il faudra investir environ 8 milliards d'USD de fonds publics par an entre 2010 et 2050 pour rétablir les progrès réalisés en matière de développement au niveau nutritionnel (notamment pour les enfants)<sup>b</sup>.
- L'insécurité alimentaire sera exacerbée par une **croissance démographique** qui portera la population mondiale à environ 9,7 milliards d'habitants en 2050. Pour nourrir cette population il faudra **augmenter la production alimentaire mondiale d'environ 70% entre 2005 et 2050**. La majeure partie de cet augmentation devra provenir de l'intensification des cultures sur les terres déjà cultivées,

et de la conversion des forêts, zones humides, pâturages et autres écosystèmes en terre arable – ce qui aura une incidence néfaste sur la biodiversité et sur les multiples services écosystémiques<sup>d</sup>.



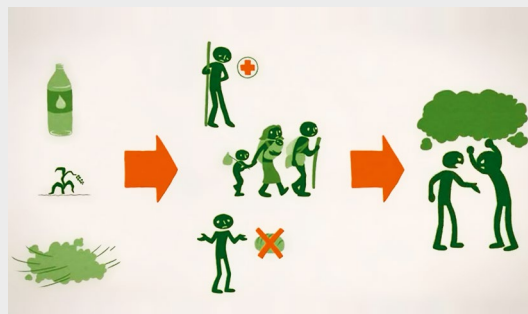
### Le changement climatique

- **Le sol est la plus importante zone de stockage du carbone après les océans** et le carbone accumulé dans le sol représente un tiers du stock de carbone mondial. La dégradation continue des terres réduit la capacité du sol à stocker le carbone<sup>c</sup>.
- À l'échelle mondiale, les terres cultivées ont un potentiel de séquestration du carbone de 0,43 à 0,57 gigatonnes par an<sup>b</sup>. **On estime que l'agriculture, la sylviculture et d'autres formes d'utilisation des terres sont responsables d'environ un quart (24%) des émissions anthropiques de gaz à effet de serre.** Il existe un potentiel important de diminution de ces émissions, notamment en réduisant les émissions de CO<sub>2</sub> dans l'agriculture, en évitant la déforestation et la dégradation des forêts, en créant une séquestration nette du carbone dans les sols, et en assurant l'approvisionnement en énergies renouvelables grâce à la gestion durable des terres<sup>b</sup>.



### L'urbanisation

- Bien que les systèmes urbains occupent un pourcentage relativement restreint (environ 2%) des régions arides, ils abritent presque 45% la population des régions arides<sup>a</sup> et le pourcentage ne cesse d'augmenter rapidement.
- **La sécheresse et la dégradation des terres entraînent une migration** des zones rurales vers les zones urbaines, ce qui aggrave la pression sur les ressources hydriques et les terres productives hors site<sup>c</sup>.



### Les Conflits

- La migration rurale dues à la a dégradation des terres peut exacerber l'étalement urbain et entraîner des conflits sociaux, ethniques et politiques internes et internationaux<sup>a</sup>.
- Depuis 1990, **les problèmes fonciers ont joué un rôle essentiel dans au moins 27 conflits majeurs** en Afrique<sup>d</sup>.

### La perte de production

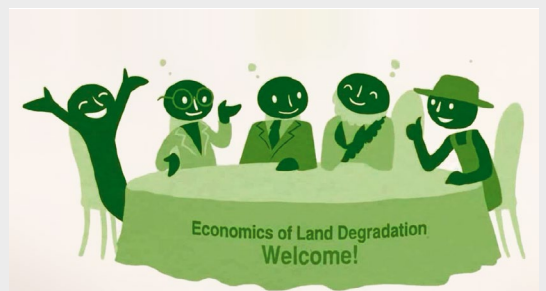
- Les **pertes économiques annuelles dues à la déforestation et à la dégradation des terres ont été estimées à 1,5–3,4 mille milliards d'euros** en 2008, soit l'équivalent de 3,3–7,5% du PIB mondial en 2008. Ces chiffres incluent un déficit annuel de céréales dont la valeur s'élève à 1,2 milliard d'USD<sup>b</sup>.
- À l'échelle mondiale, on estime que 75 milliards de tonnes de terres arables sont perdues annuellement à cause de la dégradation des sols. Il en résulterait une perte économique d'environ 400 milliards d'USD par an. L'érosion du sol provoquera une perte de 44 milliards d'USD annuellement pour les États-Unis seulement<sup>g</sup>.
- En atteignant 95% de rendement agricole maximum potentiel (grâce à l'adoption de pratiques de gestion durable des terres), on pourrait augmenter de 2,3 milliards de tonnes par an la production agricole mondiale, soit l'équivalent de 1,4 mille milliards d'USD<sup>b</sup>.

### Le nombre de personnes touchées

- En 2000, environ deux milliards de personnes vivaient dans des zones arides – ces zones représentaient 41% de la surface terrestre de la planète – dont 90% d'entre elles dans des pays en développement<sup>a</sup>.
- La rareté de l'eau pourrait entraîner le déplacement de 700 millions de personnes d'ici à 2030, et jusqu'à **50 millions d'entre elles pourraient être déplacées au cours des 10 prochaines années à cause de la désertification seulement<sup>c</sup>**.
- Les populations vivant dans les zones arides dégradées se caractérisent par un faible niveau de bien-être et un niveau élevé de pauvreté. Ces problèmes sont exacerbés par des taux de croissance démographique élevés. Par exemple, dans ces régions la population a augmenté à un taux annuel moyen de 18,5% au cours des années 1990 – soit le taux de croissance le plus élevé de tous les écosystèmes pris en considération par l'Évaluation des Écosystèmes pour le Millénaire<sup>a</sup>.

### Autres pertes de services écosystémiques

- La dégradation des terres est une des principales causes de déforestation : à l'échelle mondiale 13 millions d'hectares de forêts sont perdus chaque année<sup>f</sup>.
- Au cours des vingt dernières années les changements de la couverture terrestre a réduit la valeur des flux annuels de services écosystémiques de 4 à 20 mille milliards d'USD chaque année<sup>g</sup>. À l'échelle mondiale, les pertes de services écosystémiques dues à la dégradation des terres sont estimées à 6,3 et 10,6 mille milliards d'USD par an, soit entre 10 à 17% du PIB mondial (63 mille milliards d'USD en 2010)<sup>g</sup>.



### Les bénéfices de la gestion durable des terres

- Annuellement, **on pourrait gagner 75,6 mille milliards de dollars US en transformant les politiques mondiales** grâce à l'adoption d'environnements permettant une gestion durable des terres<sup>g</sup>.
- **Des taux de rentabilité économique de 12 à 40%** ont été constatés pour un certain nombre de projets incluant la conservation des terres et de l'eau au Niger, l'irrigation gérée par les agriculteurs au Mali, la gestion des forêts en Tanzanie, vulgarisation entre agriculteurs en Éthiopie et l'irrigation des fonds de vallées dans le nord du Nigeria et du Niger. Des taux de rentabilité économique de plus de 40% ont été constatés pour l'irrigation à petite échelle des fonds de vallées<sup>b</sup>.
- Une étude sur l'importance économique des terres arides dans la région de l'IGAD (l'autorité intergouvernementale sur le développement) a estimé que les **biens et services éco-**

**systémiques provenant annuellement du pastoralisme se situaient entre 1 500 USD et 4 500 USD par hectare<sup>h</sup>.**

- En Jordanie, l'adoption à grande échelle du système traditionnel de gestion des pâturages (Hima) peut offrir à la société jordanienne des bénéfices nets de 172 à 347 millions d'euros. En tenant compte des avantages de l'amélioration du piégeage du carbone, cela peut représenter des bénéfices nets de 170 à 387 millions d'euros pour la société mondiale – et ce pour une région d'un seul pays seulement<sup>i</sup>.
- La mise en œuvre d'un scénario intégré de reboisement et d'exploitation durable des terres élaboré par l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) pour l'Initiative ELD au Soudan a un potentiel d'accroissement de 10 tonnes de la séquestration de CO<sub>2</sub> dans le sous-sol et en surface, par hectare et par an. L'analyse effectuée par l'UICN donne à penser que le coût des dommages

évités pour la société mondiale est de l'ordre de 766 euros par hectare<sup>j</sup>.

- Au Mali, la **rentabilité économique** de la restauration des terres dégradées de la forêt de Kelka grâce à l'adoption de pratiques agroforestières sur une période de 25 ans est estimée à **500 USD par hectare**, ce qui se traduit par un **rapport bénéfice-coût de 5,2 : 1** avec un taux d'actualisation de 10%<sup>k</sup>.
- À l'échelle régionale, dans 42 pays africains, on estime que si rien ne change l'épuisement des éléments nutritifs dans le sol dû à l'érosion devraient se solder par une perte de 280 millions de tonnes de céréales par an, l'équivalent annuel de 127 milliards d'USD, ou 12,3% de leur PIB total cumulé pour 2010-2012. Toutefois, **prendre des mesures contre l'érosion pourrait produire 62,4 milliards d'USD annuellement**, et on estime que l'économie totale des 42 pays devrait augmenter en moyenne de 5,31% par an<sup>g</sup>.

<sup>a</sup> *Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (MA). (2005). Écosystèmes et bien-être humain: Synthèse. Washington, D.C.: Island Press.*

<sup>b</sup> *ELD Initiative. (2015). Facts on the economics of land degradation and climate change. Disponible sur demande auprès du secrétariat de l'ELD (info@eld-initiative.org).*

<sup>c</sup> *Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD). (non daté). Dryland soil: sustaining life on earth. Téléchargé le [09/09/2015] à l'adresse [www.UNCCD.int/Lists/SiteDocumentLibrary/Publications/DrylandsSoil\_UNCCD\_BrochureFinal.pdf].*

<sup>d</sup> *Chasek, P., Safriel, U., Shikongo, S., & Fuhrman, V.F. (2015). Operationalizing Zero Net Land Degradation: The next stage in international efforts to combat desertification? Journal of Arid Environments, 112: 5–13.*

<sup>e</sup> *Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). (2015). Securing land tenure and resource rights. Téléchargé le [2015, 09/09] à l'adresse [www.usaid.gov/land-tenure].*

<sup>f</sup> *Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2014). Agriculture, Forestry and Other Land Use (AFOLU). In: Edenhofer, O., R. Pichs-Madruga, Y. Sokona, E. Farahani, S. Kadner, K. Seyboth, A. Adler, I. Baum, S. Brunner, P. Eickemeier, B. Kriemann, J. Savolainen, S. Schlömer, C. von Stechow, T. Zwickel and J.C. Minx (Eds.). Climate Change 2014: Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge, UK: Cambridge University Press.*

<sup>g</sup> *ELD Initiative, (2015). The value of land: Prosperous lands and positive rewards through sustainable land management. Disponible à l'adresse: www.eld-initiative.org.*

<sup>h</sup> *Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). (2006). Hidden cost is value lost: The economic importance of dryland goods and services in the IGAD region, IUCN Policy Brief. Gland, Suisse: IUCN.*

<sup>i</sup> *Myint, M.M., & Westerberg, V. (2014). An economic valuation of a large-scale rangeland restoration project through the Hima system in Jordan. Report for l'Initiative ELD by International Union for Conservation of Nature, Nairobi, Kenya. Disponible à l'adresse: www.eld-initiative.org.*

<sup>j</sup> *Aymeric, R., Myint, M.M., & Westerberg, V. (2015). An economic valuation of sustainable land management through agroforestry in eastern Sudan. Report for the Economics of Land Degradation Initiative by the International Union for Conservation of Nature, Nairobi, Kenya. Disponible à l'adresse: www.eld-initiative.org.*

<sup>k</sup> *Sidibé, Y., Myint, M., & Westerberg, V. (2014). An economic valuation of agroforestry and land restoration in the Kelka Forest, Mali. Assessing the socio-economic and environmental dimensions of land degradation. Report for the Economics of Land Degradation Initiative, by International Union for Conservation of Nature, Nairobi, Kenya. Disponible à l'adresse: www.eld-initiative.org.*

## 02

## Orientation pratique: Quelles actions entreprendre?

### Quelles sont les options politiques les plus efficaces?

Les politiques ne peuvent être efficaces que si les gestionnaires fonciers possèdent les moyens, la détermination et la maîtrise nécessaires pour restaurer, maintenir ou améliorer la qualité des terres. Afin d'en obtenir les bénéfices, les responsables et les décideurs politiques disposent de plusieurs outils pour encourager et soutenir la gestion durable des terres. Ils peuvent utiliser des incitations économique et politique pour motiver les gestionnaires.

Les instruments et les options<sup>i</sup> peuvent en gros être divisés en mécanismes de régulation et en approches fondées sur le marché. Ce groupe inclus les instruments fondés sur les prix (p. ex. les subventions, les taxes environnementale) et les instruments quantitatifs tels que les permis d'émissions commercialisables en vertu du système européen d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (UE), les permis de polluer, ou les régimes de compensation pour la biodiversité<sup>2</sup>. Les approches de facilitation du marché visent à améliorer les marchés existants en abaissant les coûts de transaction et en améliorant la disponibilité d'informations, renforçant ainsi la confiance des participants au marché (par ex. grâce à l'éco-étiquetage). Par ailleurs, de nouveaux marchés peuvent être créés, par exemple en instaurant le paiement des services écosystémiques. Il est également possible d'élaborer des politiques en synergie avec les accords internationaux. Par exemple, le programme de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (*Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation* – REDD) des Nations Unies offre une contrepartie financière aux pays en développement qui réduisent leurs émissions de carbone en diminuant leurs taux d'exploitation forestière. Ce programme a été amendé pour récompenser la conservation des forêts, la gestion durable des forêts et l'amélioration des stocks de carbone forestiers (REDD+).

De plus, inciter les investisseurs privés à investir dans l'infrastructure du marché est également une option à la disposition des responsables et des décideurs politiques. Les gestionnaires fonciers ont été dissuadés d'adopter des pratiques d'utilisation plus durable des terres, notamment par un manque de choix de marché permettant de vendre et d'acheter des biens<sup>3</sup>, ou un manque d'accès aux fonds de roulements ou aux technologies qui permettraient d'effectuer la transition. L'inexistence ou le mauvais entretien des infrastructures de transport limitent considérablement les investissements fonciers soutenus par le marché. Il est en partie possible de remédier à cette situation grâce à l'élaboration de politiques tenant compte de ces facteurs. Ainsi, une stratégie-clé de mise en œuvre de décisions politiques efficaces pour la gestion durable des terres doit tenir compte des partenariats public-privé. Les nuances des relations avec le secteur privé et les terres, ainsi qu'avec les responsables et les décideurs politiques, est examinée plus en profondeur dans un rapport parallèle intitulé « Economics of Land Degradation Initiative: Report for the private sector »<sup>4</sup>.

### Quels sont les instruments politiques disponibles?

Il existe un certain nombre d'instruments politiques qui peuvent appuyer l'adoption et la mise en œuvre de la gestion durable des terres. L'application de ces instruments doit se faire dans un cadre favorable tenant bien compte du contexte spécifique (biophysique, culturel, économique, financier, juridique, politique, social et technique). Ces considérations sont examinées plus en détail dans le rapport de l'Initiative ELD<sup>5</sup> intitulé « The Value of Land ».

Si les instruments sont soigneusement sélectionnés avec une bonne connaissance des coûts et bénéfices de l'action et de l'inaction à toutes les échelles pertinentes, l'utilisation d'une combinaison de ces instruments pour encourager la mise en œuvre de la gestion durable des terres présente de multiples avantages.

<sup>i</sup> Pour avoir une vue d'ensemble des instruments économiques et politiques environnementales disponibles pour gérer les ressources naturelles, on peut consulter la base de données exhaustive de l'OCDE à l'adresse: [www2.oecd.org/ecoinst/queries](http://www2.oecd.org/ecoinst/queries)

## ENCADRÉ 1

## Exemples d'instruments politiques permettant l'adoption de pratiques pour la gestion durable des terres

(basés sur «The Value of Land» (ELD Initiative, 2015)<sup>5</sup>)

- **Interdictions:** les interdictions servent à restreindre l'utilisation de produits nocifs pour l'environnement ou la santé publique, comme certains pesticides.
- **Crédits de conservation:** les crédits de conservation sont destinés à compenser les dommages causés à l'environnement par l'aménagement du territoire. Les promoteurs peuvent se fournir en crédits de conservation à travers un mécanisme de marché pour compenser pour la perte de services écosystémiques sur un site avec gains de conservation ailleurs.
- **Contrat de mise en réserve de terres agricoles:** les propriétaires fonciers renoncent au droit d'utiliser une partie ou la totalité de leurs terres agricoles pour favoriser la prestation de bénéfices environnementaux et ils reçoivent un paiement en contrepartie.
- **Éco-étiquettes et certification:** les éco-étiquettes sont une mesure de la durabilité environnementale des produits alimentaires et de consommation; elles visent à faciliter l'achat de produits éco-sensibles. Les éco-étiquettes découlent d'un processus de certification normalisé contrôlé par des organismes tels que l'Organisation internationale de normalisation (ISO), la FairTrade® Foundation (fondation pour le commerce équitable) ou le Forest Stewardship Council (FSC).
- **Régimes d'assurance:** aux États-Unis, au Canada et en Inde, les gouvernements offrent une assurance contre les pertes de récolte attribuables à des phénomènes climatiques extrêmes ou une baisse des prix des matières premières. Si à la fin de la saison de culture les rendements agricoles sont inférieurs à une valeur de référence préétablie, les exploitants agricoles sont indemnisés.
- **Micro-financement:** le micro-financement est une forme de crédit qui appuie la création de petites entreprises locales. Les micro-crédits sont accordés à un taux inférieur à celui des banques traditionnelles et contribuent à réduire la pauvreté au niveau individuel et à celui des villages dans de nombreux pays en développement tels que le Bangladesh. En permettant d'accéder facilement à un capital de départ, le microcrédit est un outil particulièrement bien adapté pour faciliter la diversification des moyens d'existence.
- **Paielements pour les investissements de conservation:** certains investissements effectués dans la gestion durable des terres sont rémunérés par le gouvernement. Les mesures agro-environnementales prises par l'UE en sont un exemple.
- **Paielements pour les services écosystémiques:** les propriétaires fonciers sont rémunérés par les bénéficiaires des services écosystémiques fournies par les terres. Le fournisseur des services écosystémiques conclut un marché avec une entreprise privée, le gouvernement ou une organisation non gouvernementale. À l'échelle mondiale, le programme REDD reçoit une attention soutenue pour ses efforts d'indemnisation des pays en développement qui assurent le stockage du carbone dans les forêts en les préservant, ainsi que l'amélioration des stocks de carbone forestiers (REDD+).
- **Servitudes de conservation permanente:** les servitudes de conservation permanente sont des accords volontaires, juridiquement contraignants par lesquels certaines utilisations des terres sont interdites. Les servitudes protègent les valeurs écologiques ou esthétiques des terres. Les parcs nationaux en sont un exemple.
- **Taxes et redevances environnementales:** l'objectif des taxes et redevances environnementales est d'augmenter le coût de production ou de consommation de biens nuisibles à l'environnement afin d'en limiter la demande. L'écotaxe sur les produits à base en plastique appliquée en Europe pour financer le recyclage du plastique en est un exemple.
- **Échange de réductions d'émissions:** un objectif ou un quota de pollution est fixé et des permis de polluer sont délivrés, ces permis peuvent ensuite être échangés. Plusieurs systèmes d'échange de quotas d'émissions ont été créés à l'échelle mondiale (par ex., le système communautaire européen d'échange de quotas d'émissions), mais sans grand succès jusqu'à présent.
- **Droits d'aménagement transférables:** ils permettent d'aménager une certaine superficie de terres à condition de compenser cet aménagement par la restauration de terres de type et de qualité comparables.
- **Compensations carbone volontaires:** à titre volontaire, des particuliers, des gouvernements ou des entreprises peuvent acheter des crédits d'émission de carbone pour compenser les émissions de gaz à effet de serre causées par l'utilisation de l'électricité ou les transports (par ex., les voyages en avion).



## Recommandations: comment évaluer les services écosystémiques et éliminer les obstacles à l'action?

### La vraie valeur économique des terres: l'approche de l'Initiative ELD

Ce cadre guide l'estimation de la valeur économique totale des terres et de leurs services écosystémiques. La valeur économique totale est la somme des valeurs d'usage et de non-usage (voir *figure 1*). La **valeur d'usage** est la valeur économique de l'utilisation des terres pour un profit économique et elle inclut la *valeur d'usage direct*, la *valeur d'usage indirect* et la *valeur d'option*. Pour les terres, la valeur d'usage direct vient de la consommation directe des produits de la terre (aliments, bois, etc.), alors que la valeur d'usage indirect découle de la consommation indirecte (p. ex. la pollinisation entraînant la production d'aliments consommés). La *valeur d'option* désigne la valeur que les parties prenantes donnent à la possibilité de choisir d'autres options dans le futur. La **valeur de non-usage** est la valeur économique des terres non associée à la consommation ou au profit et inclut les valeurs d'*existence*, de *legs* et d'*intendance* expliqué plus en détails dans la *figure 1*. Les services écosystémiques peuvent être intégrés et agrégés dans la valeur économique totale (VET) pour estimer la valeur totale des terres.

### L'approche 6+1

L'approche 6+1 étapes de l'évaluation économique des services écosystémiques élaborée par Noel & Soussan (2010)<sup>6</sup> et adoptée par l'Initiative ELD est censée être utilisée pour les analyses d'études de cas. Il s'agit d'une approche intégrée, fondée sur la notion que la gestion durable des terres génère des bénéfices économiques supérieurs aux coûts. De nombreuses études économiques sur la gestion durable des terres constamment démontrent que cette notion est correcte. L'approche 6+1 étapes est un outil qui évalue les coûts et les bénéfices des différentes options de gestion. Il est conçu pour aider à concrétiser les bénéfices de l'amélioration des pratiques de gestion des terres. Ces bénéfices sont issus d'une amélioration de la productivité et

de la production, de la création d'autres moyens d'existence ainsi que d'autres avantages. Les étapes sont succinctement résumées ci-dessous. Le guide de l'utilisateur de l'ELD<sup>7</sup> est plus détaillé et donne des exemples tirés de diverses études de cas. Le rapport scientifique provisoire de l'Initiative ELD<sup>8</sup>, les guides du praticien de l'ELD<sup>9,10</sup>, et les cours de formation en ligne de l'ELD<sup>11</sup> contiennent des informations plus détaillées.

- *Étape 1: L'initialisation: détermination de la portée, la localisation, de l'échelle spatiale et de l'orientation stratégique de l'évaluation économique des services écosystémiques. Ces déterminations sont basées sur des consultations avec les parties prenantes et la préparation de documents de fonds sur le contexte socio-économique et environnemental de l'évaluation.*
- *Étape 2: L'évaluation de la quantité, de la répartition spatiale et des caractéristiques écologiques des types de **couverture des terres**, ainsi que la création de classement de zones agro-écologiques. Leur analyse est effectuée avec l'aide des Systèmes d'Information Géographique (SIG).*
- *Étape 3: L'analyse des **services écosystémiques** de chaque catégorie de couverture terrestre fondée sur les quatre catégories des services écosystémiques fournies par l'Évaluation des Ecosystèmes pour le Millénaire.*
- *Étape 4: Le rôle des services écosystémiques étudiés comme **moyens d'existence** des communautés vivant dans la zone de couverture terrestre préalablement délimitée, et dans le **développement économique global** de la zone étudiée.*
- *Étape 5: Identification des **modes de dégradation des terres et des pressions exercées** sur la gestion durable des ressources terrestres, y compris leur répartition spatiale et l'évaluation des facteurs biophysiques et socio-économiques de la dégradation.*

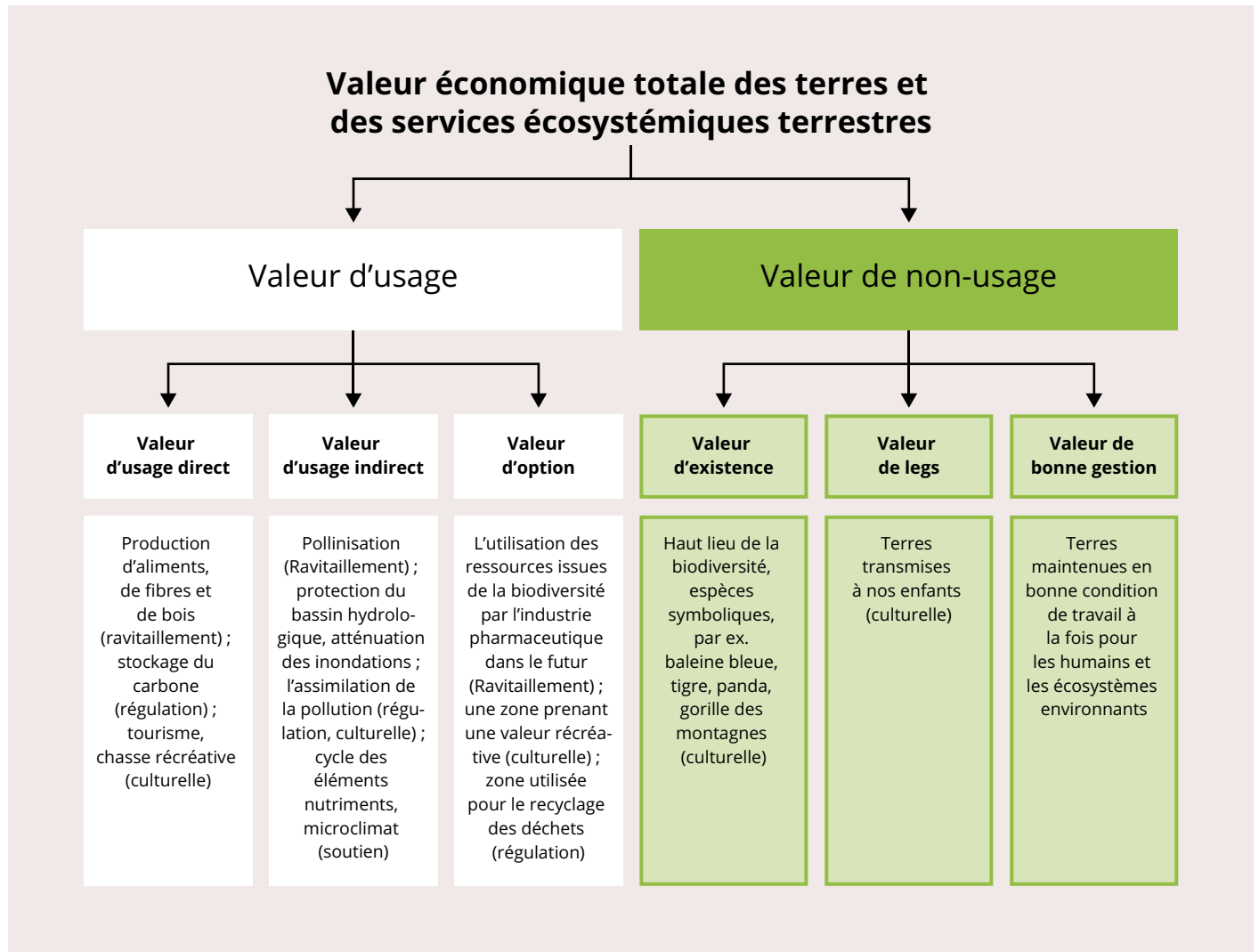
ii Les documents de la formation en ligne ouverte à tous (MOOC) de l'ELD sont disponibles à l'adresse [www.mooc.eld-initiative.org](http://www.mooc.eld-initiative.org).



FIGURE 1

**Valeur économique totale des terres et des services écosystémiques terrestres**

(tiré de l'Initiative ELD 2013<sup>8</sup>, adapté de Nkonya et al. 2011, p. 70<sup>11</sup>, et de Noel & Soussan, 2010<sup>6</sup>)



■ **Étape 6: L'évaluation des options de gestion durable des terres** ayant le potentiel de réduire ou de supprimer les pressions de dégradation, y compris l'analyse de leur viabilité économique et l'identification des lieux pour lesquels elles sont appropriées.

**L'étape +1 Agir!:** La mise en œuvre de l'option ou des options identifiée(s) à travers les étapes précédentes comme étant les plus souhaitables économiquement. Les options concernant spécifiquement le changement d'utilisation des terres sont examinées dans la section suivante.

**Analyse de scénarios**

Les scénarios peuvent servir à explorer des futurs<sup>12</sup> plausibles (plutôt que probables) des systèmes d'utilisation des terres. Les scénarios sont un outil important pour informer les décideur<sup>s13,14</sup>. La planification de scénarios a pour objectif d'illustrer les conséquences de différents ensembles de facteurs et d'options politiques et les implications des points de bascule potentiels, c'est-à-dire les seuils critiques auxquels une minuscule perturbation peut qualitativement altérer l'état ou le développement d'un système<sup>15</sup>. Ils peuvent décrire l'ensemble du système, y compris les compromis et les synergies.

Une récente étude de l'Initiative ELD associait trois ensembles existants de scénarios mondiaux pour déterminer la valeur future des services écosystémiques mondiaux selon quatre scénarios d'utilisation des terres pouvant potentiellement accélérer ou inverser la dégradation des terres<sup>5</sup>. Ces scénarios sont une synthèse d'études de scénarios antérieurs et ils donnent un ensemble d'options plausibles pour la société. Les résultats indiquent qu'on pourrait gagner jusqu'à 75,6 mille milliards de dollars US par an en adoptant des politiques basées sur des actions plus axées sur la durabilité.

En fin de compte, les scénarios ne sont pas des prédictions – ils ne font que pointer du doigt les futures conditions plausibles et permettent de tenir compte de différentes trajectoires et différents résultats économiques et environnementaux potentiels en fonction des choix opérés. Toutefois, les responsables et les décideurs des orientations politiques peuvent également les utiliser pour inciter les parties prenantes à réfléchir au type d'avenir qu'elles souhaitent, soit en élaborant conjointement des scénarios plausibles, soit en examinant et classant les résultats de la planification de scénarios.

Dans le cadre de l'étude de l'ELD, l'adaptation de ces scénarios mondiaux aux niveaux régionaux ou nationaux est également en cours. Cette adaptation au niveau inférieur permet aux responsables des orientations politiques/décideurs intéressés d'évaluer les impacts de chaque scénario en fonction de leurs propres services écosystémiques et de tenir compte de besoins et de demandes plus nuancés. L'Initiative ELD ayant constitué une riche base de données contenant des informations et des détails (pour 208 pays) sur les impacts de la dégradation des terres sur les services écosystémiques et sur les pertes qui s'ensuivent, elle peut effectuer des analyses au niveau national et régional<sup>iii</sup> à la demande des responsables des orientations politiques/décideurs.

### Comment éliminer les obstacles? Les conditions favorables et des recommandations

Les politiques et les actions qui en résultent doivent être techniquement et juridiquement réalisables, socialement et écologiquement acceptables et doivent disposer de ressources financières suffisantes. Il faut donc que les conditions de mise en œuvre de la gestion durable des terres soient les bonnes. Pour favoriser le développement socio-économique inclusif, l'Initiative ELD recommande aux responsables des orientations politiques/décideurs de prendre les mesures suivantes:

#### Les conditions monétaires: mobiliser des fonds

- Pour investir dans la gestion durable des terres il faut que le savoir, des moyens financiers et des technologies (par ex., semences, jeunes arbres, engrais organiques) soient disponibles et accessibles, ce qui, souvent, n'est pas le cas pour les utilisateurs des terres et les parties prenantes. Une infrastructure de marché adaptée par l'intermédiaire de laquelle les utilisateurs des ressources pourraient obtenir des produits et diversifier les revenus des ménages peut également être absente. En fonction de l'importance de l'action, des fonds peuvent être mobilisés auprès de nombreuses sources tel que le secteur privé, les actifs sectoriels, les investissements d'impact, le financement public ou les exonérations fiscales, les subventions caritatives, les donateurs internationaux ou les établissements bancaires (par ex., Fonds pour l'environnement mondial, Banque mondiale), les microcrédits, etc. Les programmes de certification et l'éco-étiquetage peuvent également générer des fonds sous forme de primes du marché pour les produits de base<sup>16</sup>. Par ailleurs, les marchés existants peuvent être mis à contribution pour payer les activités de gestion des terres. Lorsqu'ils sont soigneusement conçus, les politiques et les dispositifs de paiement tels que le système de paiement des services écosystémiques peuvent fortement inciter à la gestion durable des terres<sup>8</sup>.

- En plus des subventions ou des initiatives de «crowdsourcing» (externalisation ouverte), les profits tirés des droits d'entrée dans les parcs

<sup>iii</sup> Pour des analyses régionales, voir le tableau 4.1 du document «The Value of Land» (ELD Initiative, 2015).



ou du tourisme (ou écotourisme) peuvent être réinvestis. Certaines banques et certains organismes supranationaux offrent également des « obligations vertes » – fonds collectés auprès des investisseurs sur le marché des titres à revenu fixe pour soutenir des projets liés à l'environnement<sup>17,18</sup>. Les stratégies de financement intégrées peuvent identifier et mettre à contribution un mélange de sources financières et d'instruments politiques pour affecter des fonds à la gestion durable des terres. Le Mécanisme Mondial du CNULCD propose une approche en cinq étapes incluant l'identification de points d'entrée et de partenaires pour le financement, l'élaboration d'une stratégie de coordination et la conception de politiques collaboratives favorables<sup>19</sup>. Compte tenu de la mission du Mécanisme Mondial qui est de donner des conseils sur l'accroissement de l'efficacité des mécanismes financiers pour soutenir la gestion durable des terres, l'instauration d'un partenariat avec ce mécanisme peut aider les responsables des orientations politiques/décideurs à accéder à des sources de financement

ou créer des voies d'accès à ces sources, et à bénéficier de conseils pour les actions à mener.

#### **Les conditions fiscales: la suppression d'incitations perverses et la création d'incitations favorables**

- La gestion durable des terres implique également la création de « bonnes » mesures d'incitation et l'élimination de celles qui soutiennent, voire encouragent, la gestion non durable des terres et la perte des services écosystémiques. Ces incitations dites perverses incluent les allègements d'impôt ou les subventions qui, intentionnellement ou non, soutiennent les industries polluantes, l'intensification de l'agriculture, la déforestation, etc. Il est important de tenir compte de toutes les nuances, de tous les contextes et des éventuels résultats à venir lorsqu'on crée des mesures incitatives pour la gestion durable des terres.

- Des instruments économiques et des régimes fiscaux peuvent également être conçus comme des incitations positives à la gestion durable des terres, par exemple en taxant les industries polluantes selon le principe du « pollueur-payeur ». L'augmentation du prix ou l'interdiction d'utiliser des intrants agricoles non durables sont d'autres options que les responsables des orientations politiques/décideurs peuvent adopter. Par ailleurs, des incitations existantes susceptibles d'encourager des pratiques de dégradation, p. exemple le surpâturage, peuvent être réaffectées au financement de subventions publiques pour la gestion durable du bétail<sup>19</sup>.
- Enfin, pour qu'une mesure d'incitation soit efficace, il faut que l'environnement macro-économique soit stable. La stabilité des variables macro-économiques telles que les taux d'intérêt, l'inflation, ou la balance des paiements, permet aux investisseurs potentiels, aux particuliers et aux gouvernements d'estimer efficacement les retombées économiques des investissements dans la gestion des terres et, par conséquent, de prendre des décisions profitables en meilleure connaissance de cause.

#### **Les conditions techniques: déterminer les technologies de gestion durable des terres qui sont appropriées et pérennes**

- À l'échelle mondiale, les exemples des meilleures techniques de gestion durable des terres et des meilleurs instruments de politique économique sont bien documentés. Le rapport exhaustif de l'Initiative ELD intitulé « *The Value of Land* » ainsi que des bases de données telles que RMETC ou la base de données de l'OCDE sur les instruments économiques employés dans la politique de l'environnement (*database on environmental policy instruments*) rendent compte de façon détaillée des techniques et des instruments de politique (voir *note i de bas de page*). Ces sources d'information doivent être utilisées et diffusées auprès des groupes de parties prenantes concernées.
- Pour garantir l'adoption rentable et efficace des techniques de gestion durable des terres, les utilisateurs des terres doivent disposer des connaissances et du savoir-faire nécessaires et avoir accès à des ressources telles que de jeunes

arbres ou des machines<sup>21</sup>. La fourniture de services de vulgarisation rurale et la création de plates-formes d'échange de connaissances et d'outils sont également utiles.

- Des modèles de simulation informatique peuvent faciliter l'analyse des services écosystémiques par unité d'utilisation des terres, ainsi que la création et l'évaluation de scénarios de restauration des écosystèmes par rapport à la situation présente. L'Initiative ELD peut fournir le soutien scientifique et technique nécessaire pour améliorer les capacités de préparation et de mise en œuvre des évaluations nécessaires. Elle a élaboré une approche structurée, étape par étape pour l'analyse coûts-bénéfices et la mise en œuvre ultérieure.
- Le choix de technologies à l'épreuve du temps pour la gestion durable des terres peut contribuer à restreindre la dégradation future des terres ainsi qu'à réduire la précarité des moyens d'existence et la précarité alimentaire. Des incertitudes sont liées au changement climatique, mais des plates-formes peuvent donner des informations aux responsables et aux décideurs politiques sur les impacts estimés pour leur pays ou région – par exemple l'initiative *Climate Analogues* du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI, [www.ccafs-analogues.org](http://www.ccafs-analogues.org)). Il est nécessaire d'effectuer des recherches plus approfondies et des avancées technologiques, notamment de nouveaux moyens d'améliorer la productivité des terres et de mettre en œuvre des techniques de maîtrise de l'érosion du sol et de collecte des eaux.
- Toutes les technologies et techniques ne conviennent pas partout et il faut au contraire soigneusement les sélectionner et les adapter. Par exemple, l'introduction de certaines essences d'arbres ou variétés cultivées peut réduire l'érosion du sol et favoriser la séquestration du carbone à un endroit et échouer à d'autres en raison de différences de conditions biophysiques. Pour sélectionner les technologies appropriées, il est important de tenir compte des facteurs de changement d'utilisation et de dégradation des terres actuels et futurs, qui peuvent être multiples et liés aux comportements humains et à l'environnement<sup>22</sup>. Les nouvelles technologies d'utilisation

des terres, quelles qu'elles soient, ne vont pas seulement avoir une incidence sur la fourniture et la composition des services écosystémiques, elles en auront également une sur le comportement des utilisateurs des terres. Le choix des techniques ou des incitations économiques doit par conséquent être global et tenir compte de cette interdépendance.

### **Les conditions légales: l'attribution de droits de propriété**

- Les droits de propriété jouent un rôle important dans l'élaboration de politiques de gestion durable des terres soutenue par des évaluations économiques. Les incertitudes concernant les droits de propriété sont donc souvent une dissuasion majeure à la conservation et aux investissements. Elles limitent la capacité d'encourager une croissance inclusive dans l'élaboration de mécanismes économiques visant à promouvoir la gestion durable des terres. La sécurité de propriété est donc essentielle même si elle ne nécessite pas l'établissement officiel de titres fonciers. La création de registres fonciers officiellement reconnus et l'application des droits de propriété coutumiers (individuels ou collectifs) peuvent faciliter l'identification de la ou des parties prenantes concernées qui devraient prendre des mesures contre la dégradation des terres ou recevoir une indemnisation lorsque les droits de propriété sont cédés à d'autres gestionnaires des terres (par ex., des investisseurs étrangers). En cas de coexistence de droits coutumiers et juridiques, des réformes du régime foncier doivent être soigneusement engagées en veillant à ce qu'elles bénéficient dans une égale mesure à toutes les parties prenantes, autant aux hommes qu'aux femmes. Là où il y a chevauchement des droits de propriété, la privatisation risque de créer des tensions et de favoriser la marginalisation des pauvres cultivant les terres.

### **Les conditions culturelles: comprendre les normes traditionnelles et la répartition des rôles entre les hommes et les femmes**

- L'incitation économique et politique à la gestion durable des terres doit tenir compte des valeurs et normes culturelles dans la mesure où les poli-

tiques peuvent échouer ou créer des tensions imprévues lorsqu'elles omettent de les prendre en considération. Les relations hommes-femmes jouent un rôle tout aussi important, notamment dans les zones rurales où les femmes gèrent de plus en plus les ménages ainsi que l'utilisation des ressources naturelles. Moins de 20% des terres agricoles mondiales sont détenues par des femmes<sup>23</sup>, mais beaucoup d'entre elles n'ont aucun droit de propriété des terres ou ce dernier leur est refusé, malgré le fait que les femmes propriétaires de terres peuvent gagner plus d'argent (qu'elles consacrent souvent à la prise en charge des membres de la famille dans une plus grande proportion que les hommes), ce qui, en fin de compte, se traduit par une amélioration de la sécurité alimentaire et une réduction de la pauvreté<sup>24</sup>. La garantie que les politiques tiennent compte des droits des hommes et des femmes et respectent le principe d'équité est un autre élément critique de la mise en place de la gestion durable des terres. Lorsque les rapports de force sont trop déséquilibrés ou lorsque des groupes de parties prenantes tels que les femmes ou les autorités traditionnelles sont ignorés, les accords conclus en matière d'utilisation des terres peuvent ne pas tenir à long terme. L'approche 6+1 peut servir à rééquilibrer des rapports de force potentiellement déséquilibrés car elle tient explicitement compte des services écosystémiques culturels et de l'inclusion de multiples parties prenantes.

### **Les conditions politiques: Développement des capacités humaines et établissement de conditions pour une bonne gouvernance**

- Les structures institutionnelles nationales chargées de lutter contre la dégradation des terres sont souvent de nature descendante (*top-down*) et risquent de négliger les besoins et les demandes de toutes les parties prenantes en ne tenant pas compte des connaissances locales ou en élaborant des outils de politique coûteux, inefficaces ou redondants. L'intégration sous-optimale de ces points dans l'élaboration et la mise en œuvre d'instruments politiques et de techniques de gestion durable des terres peuvent créer des préjugés et entraver l'efficacité de l'action<sup>19</sup>. De même, sans une réelle volonté politique, l'adoption de ces instruments économiques et politiques et de ces pratiques

de gestion est difficile, sinon impossible. Des partenariats peuvent être créés entre le gouvernement, la société civile, le secteur privé, les acteurs internationaux et locaux (groupes d'utilisateurs des ressources, autorités traditionnelles) pour faciliter les échanges de connaissances sur l'ensemble des échelles spatiales et réduire les entraves à l'action. L'habilitation des institutions locales joue un rôle vital et crucial à cet égard, notamment lorsque des organes de promulgation sont localement nécessaires. L'élaboration des politiques doit également faire participer divers utilisateurs des terres et diverses parties prenantes concernées pour faciliter la mise en œuvre de solutions de gestion des terres légitimes, efficaces et durables.

- Pour éviter les impasses politiques et toute réticence face à l'action, les responsables et les décideurs politiques doivent constituer des alliances et des partenariats couvrant les différents ministères, les niveaux juridictionnels et les partis politiques. Il est possible de réduire les coûts de l'action et d'éviter la duplication des efforts<sup>19</sup> en créant des synergies et en assurant la cohérence entre les ministères et les instituts chargés de planifier l'utilisation des terres (par ex., agriculture, sylviculture, environnement, urbanisme) et en intégrant les questions de gestion durable des terres dans tous les processus décisionnels. Parallèlement, il faut faire connaître les avantages économiques des politiques de gestion durable des terres pour toutes les parties prenantes grâce à des activités de vulgarisation, d'éducation et de relations publiques, et à l'inclusion de parties prenantes non gouvernementales dans le processus politique.
- Par ailleurs, de nombreux instruments peuvent être coûteux et leur planification, leur mise en œuvre et leur concrétisation nécessitent beaucoup de temps – parfois beaucoup plus que les cycles d'élection qui sont souvent les moteurs des décisions politiques. Les avantages de la mise en œuvre d'une mesure par un gouvernement peuvent profiter à un gouvernement ultérieur, ce qui peut constituer un autre élément dissuasif à la prise de décisions. On peut donc considérer que les conditions politiques et institutionnelles influencent tous les autres «facteurs de réussite».

- Les processus politiques doivent être souples et capables de tenir compte des enseignements accumulés et de s'adapter aux changements de circonstances. Une fois que les mesures et instruments politiques sont mis en œuvre, ils doivent également faire l'objet d'évaluations et d'un suivi réguliers pour rendre compte de changements potentiels des avantages tirés des services écosystémiques et pour procéder à des ajustements potentiellement nécessaires.

## Conclusion

La valeur des biens et services des écosystèmes terrestres va bien au-delà de ce que la terre produit pour d'importants secteurs (par ex. produits alimentaires, eau, produits forestiers). Partant du principe que des compromis entre les secteurs en concurrence pour l'utilisation des terres (agriculture, industrie, urbanisation et tourisme) sont inévitables, les évaluations économiques et les approches de gestion et d'investissement dans les ressources foncières doivent identifier l'éventail

complet des valeurs importantes pour l'ensemble de la société. De nombreux exemples mondiaux tirés des travaux de l'Initiative montrent qu'investir dans la gestion durable des terres est une proposition abordable et à faible risque qui s'accompagne de retours sur investissement positifs. Une augmentation des financements et l'adoption de nouveaux mécanismes de financement accessibles sont nécessaires pour soutenir le développement de la gestion durable des terres. Parallèlement, le



secteur public peut mettre l'accent sur l'intégration de la gestion durable des terres dans les politiques existantes, en créant et soutenant des environnements propices et en menant une réforme institutionnelle et politique.

Il y a un certain nombre de messages à retenir de l'Initiative ELD, notamment celui selon lequel la gestion des terres basée sur des principes de durabilité procure des avantages accrus à toutes les parties prenantes. Les évaluations et les approches économiques de gestion des ressources terrestres sont des éléments clés pour l'orientation des décisions et elles doivent tenir compte de l'éventail total des valeurs des terres et des écosystèmes terrestres importantes pour l'ensemble de la société et des parties prenantes. À condition de créer des outils d'évaluation et d'analyse des coûts et des bénéfices afin de déterminer les risques de l'action et de l'inaction, il sera possible d'identifier les modèles viables offrant de réels avantages économiques au secteur public comme au secteur privé. Les responsables et décideurs politiques doivent planifier et coordonner les investissements et les compromis à grande échelle, mettre en place et en coopération, des structures institutionnelles et intensifier la mobilisation des parties prenantes. La recherche d'autres options de subsistance pour les utilisateurs des terres et l'évaluation des possibilités de transformation des actuels systèmes de gestion peuvent entraîner des changements offrant plus d'avantages à toutes les parties prenantes tout en garantissant le maintien des ressources naturelles.

Grâce à une connaissance approfondie des implications économiques de nos décisions, nous pouvons progressivement réduire les subventions encourageant les pratiques de dégradation pour des gains à court terme, améliorer la structure des incitations à gérer durablement les terres, par exemple sous forme de paiement de la fourniture de services écosystémiques, ou réserver les subventions ou avantages fiscaux aux pratiques durables et avantageuses. Nous pouvons même offrir des mesures incitatives au niveau de l'exploitation agricole pour que les agriculteurs puissent accéder aux capitaux dont ils ont besoin pour effectuer les changements nécessaires. En améliorant les régimes de propriété foncière et de gouvernance pour favoriser l'investissement durable à long terme de la part des utilisateurs des terres, les responsables et les décideurs des orientations politiques peuvent également pro-

duire un effet de levier sur le financement privé. Entre-temps, le financement public peut offrir des garanties contre les risques, des capitaux de démarrage et des fonds catalyseurs. L'accroissement des avantages, les révisions des stratégies politiques, la justification des investissements et les restructurations des budgets peuvent être décidés et mis en œuvre en comblant le déficit des informations disponibles et le fossé existant entre les parties prenantes. Les outils et méthodes fournis par l'Initiative ELD constituent un soutien vital à la réalisation de ces tâches et les responsables des orientations politiques/décideurs sont encouragés à dialoguer avec le nombre croissant d'acteurs cherchant à mettre en œuvre la gestion durable des terres du point de vue des avantages économiques à en tirer.

Avant tout, l'Initiative ELD a prouvé que la gestion durable des terres peut avoir un impact réel. Elle peut nourrir plus de personnes, offrir des possibilités de croissance et de diversification des moyens d'existence, restaurer les écosystèmes naturels, lutter contre les impacts du changement climatique et renforcer le concept de justice et de sécurité pour les pauvres du monde entier vivant en milieu rural. La gestion durable des terres doit devenir le « nouveau mode de gestion habituelle » pour tous les responsables des orientations politiques/décideurs. Il est possible de faire des choix intelligents, en connaissance de cause, à condition d'être guidé par des éléments incontestables et des données vers un monde qui applique des politiques faisant des intérêts économiques et environnementaux, du bien-être humain et de la durabilité des objectifs prioritaires.



## Bibliographie

- 1 Tilahun, M., Barr, J., Apinidi, E., Zommers, Z., Lund, G., & Vuola, A., Mugatana, E., Singh, A., & Kumar, P. (2015, sous presse). *The economics of land degradation: Benefits of action outweigh the costs of action in Africa*. Rapport préparé pour l'Initiative ELD, en publication 2015. Sera disponible à l'adresse: [www.eld-initiative.org](http://www.eld-initiative.org).
- 2 Global Risk Forum (GRF) Davos. (2013). *The economics of desertification, land degradation and drought: Methodologies and analysis for decision-making. Background paper prepared for the UNCCD*. Bonn, Allemagne: CNULCD.
- 3 Barbier, B., Yacouba, H., Karambiri, H., Zoromé, M. & Somé, B. (2009). Human vulnerability to climate variability in the Sahel: Farmers' adaptation strategies in northern Burkina Faso. *Environmental Management*, 43(5): 790–803.
- 4 ELD Initiative. (2015). *Economics of Land Degradation Initiative: Report for the private sector. Sustainable land management – a business opportunity*. Disponible à l'adresse: [www.eld-initiative.org](http://www.eld-initiative.org).
- 5 ELD Initiative. (2015). *The value of land: Prosperous lands and positive rewards through sustainable land management*. Disponible à l'adresse: [www.eld-initiative.org](http://www.eld-initiative.org).
- 6 Noel, S., & Soussan, J. (2010). *Economics of land degradation: Supporting evidence-base decision making. Methodology for assessing costs of degradation and benefits of sustainable land management*. Document demandé par le Mécanisme mondial de l'CNULCD à l'Institut pour l'environnement de Stockholm.
- 7 ELD Initiative. (2015). *ELD Initiative: User Guide: A 6+1 step approach to assess the economics of land management*. Disponible à l'adresse: [www.eld-initiative.org](http://www.eld-initiative.org).
- 8 ELD Initiative. (2013). *The rewards of investing in sustainable land management. Scientific Interim Report for the Economics of Land Degradation Initiative: A global strategy for sustainable land management*. Disponible à l'adresse: [www.eld-initiative.org](http://www.eld-initiative.org).
- 9 ELD Initiative. (2014). *Principles of economic valuation for sustainable land management based on the Massive Open Online Course 'The Economics of Land Degradation'*. Practitioners Guide. Disponible à l'adresse: [www.eld-initiative.org](http://www.eld-initiative.org).
- 10 ELD Initiative. (2015, in print). *Pathways and Options for action and Stakeholder Engagement based on the Massive Open Online Course 'The Economics of Land Degradation'*. Practitioners Guide. Sera disponible à l'adresse: [www.eld-initiative.org](http://www.eld-initiative.org).
- 11 Nkonya, E., Gerber, N., Baumgartner, P., von Braun, J., De Pinto, A., Graw, V., Kato, E., Kloos, J., & Walter, T. (2011). *The economics of land degradation: Towards an integrated global assessment*. Francfort, Allemagne: Peter Lang.
- 12 Peterson, G., Cumming, G., & Carpenter, S. (2003). Scenario planning: a tool for conservation in an uncertain world. *Conservation Biology*, 17(2): 358–366.
- 13 DTI. (2003). *Foresight Futures 2020: Revised Scenarios and Guidance*. London, UK: Department of Trade and Industry.
- 14 Biggs, R., Raudsepp-Hearne, C., Atkinson-Palombo, C., Bohensky, E., Boyd, E., Cundill, G., Fox, H., Ingram, S., Kok, K., Spehar, S., Tengö, M., Timmer, D., & Zurek, M. (2007). Linking futures across scales: a dialog on multiscale scenarios. *Ecology and Society*, 12(1): 17.
- 15 Lenton, T. M., Held, H., Kriegler, E., Hall, J. W., Lucht, W., Rahmstorf, S., & Schellnhuber, H. J. (2008). Tipping elements in the Earth's climate system. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 105(6): 1786–1793.
- 16 CATIE & GM. (2012). *Incentive and market-based mechanisms to promote sustainable land management: Framework and tool to assess applicability*. Téléchargé le [2015, 01/09] à l'adresse suivante [[http://global-mechanism.org/edocman/download.php?fname=GM\\_IMBM\\_E.pdf](http://global-mechanism.org/edocman/download.php?fname=GM_IMBM_E.pdf)].
- 17 Ceres. (2014) *Green Bond Principles, 2014: Voluntary Process Guidelines for Issuing Green Bonds*. Téléchargé le [2015, 01/09] à l'adresse [[www.ceres.org/resources/reports/green-bond-principles-2014-voluntary-process-guidelines-for-issuing-green-bonds](http://www.ceres.org/resources/reports/green-bond-principles-2014-voluntary-process-guidelines-for-issuing-green-bonds)].
- 18 World Bank. (2015). *About World Bank Green Bonds*. Téléchargé le [2015, 01/09] à l'adresse [<http://treasury.worldbank.org/cmd/htm/WorldBankGreenBonds.html>].

- 19** Akhtar-Schuster, M., Thomas, R.J., Stringer, L.C., Chasek, P., & Seely, M. (2011). Improving the enabling environment to combat land degradation: Institutional, financial, legal and science-policy challenges and solutions. *Land Degradation & Development*, 22: 299–312.
- 20** Reed M.S., Stringer L.C., Dougill A.J., Perkins J.S., Atlhopheng J.R., Mulale, K. & Favretto, N. (2015). Reorienting land degradation towards sustainable land management: Linking sustainable livelihoods with ecosystem services in rangeland systems, *Journal of Environmental Management*, 151: 472–485.
- 21** Scherr, S.J., & Yadav, S. (1997). *Land degradation in the developing world: Issues and policy options for 2020. 2020 Brief 44*. Washington, D.C.: IFPRI.
- 22** Reynolds, J.F., Smith, D.M., Lambin, E.F., Turner, B.L., Mortimore, M., Batterbury, S.P., Downing, T.E., Dowlatabadi, H., Fernández, R.J., Herrick, J.E., Huber-Sannwald, E., Jiang, H., Leemans, R., Lynam, T., Maestre, F.T., Ayarza, M., & Walker, B. (2007). Global desertification: Building a science for dryland development. *Science*, 316: 847–851.
- 23** International Fund for Agricultural Development (IFAD). (2015). *Land tenure security and poverty reduction*. Rome, Italie: IFAD.
- 24** United State Agency for International Development (USAID). (2015). *Securing land tenure and resource rights*. Téléchargé le [2015, 01/09] à l'adresse [www.usaid.gov/land-tenure].





Pour un complément d'informations ou soumettre des commentaires, veuillez contacter :

Secrétariat de l'Initiative ELD  
Mark Schauer  
c/o Deutsche Gesellschaft  
für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH  
Friedrich-Ebert-Allee 36  
53113 Bonn  
Allemagne  
T + 49 228 4460-3740  
E [info@eld-initiative.org](mailto:info@eld-initiative.org)  
I [www.eld-initiative.org](http://www.eld-initiative.org)

Ce rapport a été publié avec le soutien des organisations partenaires de l'Initiative ELD et la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH pour le Ministère allemand fédéral pour la Coopération Économique et le Développement (BMZ).

Mise en page: kippconcept GmbH, Bonn  
Bonn, September 2015  
©2015

[www.eld-initiative.org](http://www.eld-initiative.org)

ISBN 978-92-808-6074-0

